

Désinfectant par voie aérienne DSVa

AMM n° FR-2019-0071

INDAL OXY DVA est un désinfectant prêt à l'emploi bactéricide, levuricide, fongicide et sporicide

Désinfectant sans rinçage des surfaces, équipements et mobiliers propres, en milieu médical (sauf surfaces en contact avec les patients et personnels soignants), hospitalier et paramédical, institutionnel, tertiaire, hôtellerie, salles de sports et vestiaires, sanitaires, les industries pharmaceutiques, cosmétiques, biotechnologiques, les laboratoires, etc.

INDAL OXY DVA convient aussi pour la désinfection des surfaces et matériels en contact avec les denrées alimentaires (IAA, Métiers de la restauration...)

Pour réduire l'impact environnemental, respectez les doses recommandées d'utilisation.

UTILISATIONS

La brumisation doit être effectuée dans des pièces rendues hermétiques, VMC et ventilations à l'arrêt, en l'absence du personnel et de denrées alimentaires non emballées. Après un nettoyage des surfaces avec un détergent, le produit s'applique dans les conditions suivantes :

Type d'industrie	Méthode	Température d'utilisation	Concentration d'utilisation	Temps de contact
Collectivité. Industries Agroalimentaires (Viande, poisson, salaison, lait, oeuf, fromage, boisson, plats cuisinés, panification, conserverie ...)	Surface par brumisation	Ambiante	12 ml/m3 d'air à traiter	Temps de diffusion du produit + 2 à 3h de temps de contact

Après le temps d'action nécessaire à l'efficacité recherchée, le rinçage à l'eau potable n'est pas obligatoire avant réutilisation des surfaces, si celles-ci sont laissées à sécher jusqu'à évaporation complète du produit ou si ces surfaces sont soigneusement essuyées.

Brumisation, TP 2 : le délai de réentrée est de 190 min (environ 20 renouvellements d'air neuf). Brumisation, TP 4 : le délai de réentrée est de 210 min si l'activation de la ventilation est dans la pièce ou 20 min si l'activation de la ventilation est hors de la pièce. S'assurer que la concentration dans l'air ambiant est inférieure à 1,25 mg/m3 par l'utilisation d'un détecteur d'H2O2 avant d'autoriser la réentrée dans la pièce.

MATÉRIEL D'APPLICATION : STOCKMEIER vous propose un large catalogue réunissant toute une gamme de matériel dédié à l'application et au stockage de nos produits, rétention, soutirage, transfert, dosage, moussage, pulvérisation...

Demander une catalogue à votre technico-commercial ou écrivez-nous à baso@stockmeier.fr.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect	Limpide
Couleur	Incolore
Odeur	Piquant(e).
Matière(s) active(s)	Peroxyde d'hydrogène (n° CAS 7722-84-1) à 7,4% (75 g/litre)
Densité	1,02 (20°C)
pH pur	3 ± 1,0 (20°C)
pH à 1% dans l'eau distillée	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	1,11 mPa.s (20°C)
Pouvoir séquestrant à 1%	Aucune donnée disponible

Tension superficielle [N/m]	Aucune donnée disponible
DCO-valeur	Aucune donnée disponible
Teneur en azote	Aucune donnée disponible
Teneur en phosphore	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	Ininflammable.
Température de stockage	0 – 30 °C
DDM (date durabilité minimum)	2 ans, voir conditionnement.

RÉGLEMENTATION

Autorisé pour le nettoyage des surfaces et objets en contact avec des denrées alimentaires selon l'arrêté du 19/12/13 modifiant l'arrêté du 08/09/99.

Conforme au cahier des charges du 28 décembre 2021 et complétant les dispositions des Règlements CE n° 2018/848 et 2021/1165 pour le nettoyage et la désinfection en industrie agroalimentaire et transformation biologique. (voir site www.inao.gouv.fr).

PROPRIETES BIOCIDES

Biocide selon le règlement UE 528/2012
 AMM n° FR-2019-0071

MATIÈRE(S) ACTIVE(S) : Peroxyde d'hydrogène (n° CAS 7722-84-1) à 7,4% (75 g/litre)

Règlement Biocide 528/2012 UE. Type de produit (TP) n°

- 2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
- 4 - Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

BACTERICIDIE, FONGICIDIE, VIRUCIDIE, LEVURICIDIE, SPORICIDIE, MYCOBACTERICIDIE - 12 ml/m³ TP2, TP4
 NFT 72281 - 3h - 20°C - saleté.

Souches testées : *Enterococcus hirae*, *Escherichia coli*, *Pseudomonas aeruginosa*, *Staphylococcus aureus*, *Salmonella Typhimurium*, *Listeria monocytogenes*, *Candida albicans*, *Aspergillus brasiliensis*, *Spores de Bacillus subtilis*, *Geobacillus stearothermophilus*, *Poliovirus type 1*, *Adénovirus type 5*, *Norovirus murin*, *Mycobacterium terrae*.

BACTERICIDIE - 100 % TP2, TP4

EN1276 - 15 min - 20°C, EN13727 - 15 min - 20°C, EN14561 - 15min - 20°C, EN13697 - 15 min - 20°C, EN16615 - 15 min - 20°C - propreté, saleté. 0,3 g/l d'albumine bovine - conditions de propreté, 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales

Souches testées : *Listeria monocytogenes*, *Salmonella Typhimurium*, *Staphylococcus aureus*, *Enterococcus hirae*, *Escherichia coli*, *Pseudomonas aeruginosa*.

BACTERICIDIE - 100 % TP2, TP4

EN13623 - 15 min - 20°C - propreté. 0,05 g/l d'extraits de levure

Souches testées : *Legionella pneumophila*.

LEVURICIDIE, FONGICIDIE - 100 % TP2, TP4

EN1650 - 15 Min - 20°C, EN13697 - 15 min - 20°C, EN13624 - 15 min - 20°C, EN14562 - 15 min - 20°C, EN16615 - 15 min - 20°C - propreté, saleté. 0,3 g/l d'albumine bovine - conditions de propreté, 3 g/l d'albumine bovine - conditions de saleté générales

Souches testées : *Candida albicans*, *Aspergillus brasiliensis*.

VIRUCIDIE - 100 % TP2, TP4

EN14476 - 90 min - 20°C - propreté. 0,3 g/l d'albumine bovine - condition de propreté

Souches testées : *Norovirus murin*, *Poliovirus type 1*, *Adenovirus type 5*.

SPORICIDIE - 100 % TP2, TP4

EN13704 - 60 min - 20°C - propreté. 0,3 g/l d'albumine bovine - condition de propreté

Souches testées : *Bacillus cereus*, *Bacillus subtilis*, *Clostridium sporogenes*.

TUBERCULOCIDIE - 100 % TP2

EN14563 - 60min - 20°C - propreté. 0,3 g/l d'albumine bovine - conditions de propreté

Souches testées : *Mycobacterium terrae*.

CONDITIONNEMENTS

Plusieurs conditionnements sont disponibles pour ce produit, pour plus d'informations sur ces conditionnements et les poids par conditionnement, veuillez contacter notre service commercial.

CONSIGNES DE SECURITE

Recommandations d'utilisation : Fiche de données de sécurité (FDS) sur demande. En cas d'urgence, contactez un centre anti-poison. L'emballage vide ne doit pas être réutilisé, il doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous la responsabilité du détenteur de ce déchet. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. Ne pas se débarrasser du produit dans les canalisations ou dans l'environnement extérieur (sols, cours d'eau, etc ...). Informer le détenteur de l'AMM en cas d'inefficacité d'un traitement. Usage strictement réservé aux professionnels.

Précaution à prendre pour une manipulation sans danger, matières incompatibles, produits incompatibles : Se reporter aux chapitres 7.1, 7.2 et 8.2 de la fiche de données de sécurité.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans l'emballage d'origine fermé. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Craint le gel.

Température de stockage : 0 - 30 °C

Ce produit est compatible avec les inox, PVC, Polyéthylène, Polypropylène, verre, caoutchouc. Réaliser un essai préalable sur les surfaces à traiter avant application.

TRAITEMENTS DES DECHETS

Traitement des déchets : Se reporter au chapitre 13 de la FDS

Motif de la mise à jour : Modifications réglementaires

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente.

Les valeurs physicochimiques caractéristiques mentionnées sur cette fiche, hors chapitre spécifications de vente Stockmeier France, sont indicatives et non garanties, les spécifications et résultats des tests étant par ailleurs disponibles sur le certificat d'analyse. Le cas échéant, les concentrations indiquées au point "Propriétés biocides" représentent les concentrations biocides recommandées selon les tests d'efficacité réalisés par des laboratoires agréés. Ces dernières peuvent être adaptées selon les cas d'application. Votre commercial STOCKMEIER France se tient à votre disposition pour aborder ce sujet.

Les déclarations de ce document proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Elles ne dédouanent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et sont rédigées sur la base de nos connaissances à la date de rédaction. Il appartient à l'acheteur et à l'utilisateur final le cas échéant, de s'assurer seuls et en dernier lieu de l'adéquation du produit au regard de l'usage prévu par leur secteur d'activité et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Litiges : Le tribunal de commerce de Rennes est seul compétent.